

LE BULLETIN

MUNICIPAL

Saint-Didier

n°1 février - mai 2020

 mairie-saint-didier.com

Bienvenue au Parc !

...AGENDA, ÉTAT CIVIL, LA VIE MUNICIPALE, LA VIE DU VILLAGE, EN CHANTIER, AUTO PORTRAIT...

FÉVRIER

- **Café Cerise mercredi 12 février** conférence *Jorge Semprun* par Roberto Forniès, 19h, salle du foyer
- **Visite amoureuse** proposée par le service culture et patrimoine de la CoVe avec Anne Mandrou et le collectif La sauce aux clowns **vendredi 14 février** 18h, rdv devant la mairie
- **Stage de l'école de cirque Galipette du 17 au 21 février** de 10h à 17h, centre culturel des Garrigues ☎ 04 90 61 89 92
- **Rencontre jeunes Saint-Didier/Pernes vendredi 21 février** de 14h30 à 17h30, salle polyvalente
- **Assemblée générale du Don du sang samedi 29 février** 11h salle du foyer

MARS

- **Café Cerise mercredi 18 mars** lecture de *Pensées de Blaise Pascal* par Louis Rama accompagné d'un contrebassiste, 19h salle du foyer
- **Collecte de sang vendredi 20 mars** de 15h à 19h30, salle polyvalente
- **Élections municipales dimanche 15 mars** (1^{er} tour) et **dimanche 22 mars** (2^{ème} tour) de 8h à 18h, bureau de vote n°1 salle polyvalente et bureau de vote n°2 mairie

AVRIL

- **Carnaval des écoles samedi 4 avril** rdv 14h aux écoles
- **Stage de l'école de cirque Galipette du 20 au 24 avril** de 10h à 17h, centre culturel des Garrigues ☎ 04 90 61 89 92
- **Café Cerise mercredi 22 avril** conférence *Robespierre* par Éric Wensel, 19h salle du foyer

MAI

- **Cérémonie Commémorative de la victoire du 8 mai 1945 vendredi 8 mai** 11h30, rassemblement place de la mairie
- **Pèlerinage de Saint Gens samedi 16 mai** 20h, le Cours **dimanche 17 mai** 15h, église

Les rendez-vous de la CoVe sur le marché, les 3^{èmes} lundis du mois **18 février, 18 mars, 15 avril et 20 mai** à 12h, place Gilbert Espenon



TOUS LES DIMANCHES Concours de boules mêlée de 3 joueurs à 14h, ouvert à tous les licenciés contact : Raphaël Otta 06 30 53 15 97

CALENDRIER DES LOTOS

Tous les lotos ont lieu dans la salle polyvalente

- **AVEC (comité des fêtes) dimanche 9 février** à 16h30
- **Association paroissiale samedi 15 février** à 17h
- **La Boule du siècle samedi 22 février** à 17h
- **Saint-Didier espérance pernoise (Foot) samedi 29 février** à 17h30
- **Amicale Laïque dimanche 8 mars** à 15h

CINEVAL

- **3 et 17 février**
- **2, 16 et 30 mars**
- **20 et 27 avril**
- **11 et 25 mai**

Toutes les séances ont lieu le lundi à 18h et 21h dans la salle polyvalente. Pendant les vacances scolaires, le 20/04, une séance supplémentaire pour les enfants est programmée à 15h. cineval84.free.fr

L'AGENDA DU DU CCAS

- **Club de l'amitié tous les lundis et jeudis** de 13h30 à 17h30, foyer
- **Cours informatiques tous les lundis** de 13h30 à 15h30, Local du CCAS
- **Gym douce tous les mardis** de 14h à 15h, centre culturel des Garrigues
- **Marche avec bâtons tous les jeudis** à partir de 14h, rendez-vous devant le foyer
- **Repas intergénérationnel du lundi au vendredi** 12h, au restaurant scolaire

Renseignements et inscriptions auprès de **Nathalie Canonge** : 04 90 69 46 41



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- Agathe Fabre** le 9 novembre 2019
- Lila Doche** le 16 novembre
- Milan Clauin La Mela** le 4 décembre

DÉCÈS

- Sylviane Derre** le 9 octobre 2019
- Sylvette Wolski** le 13 octobre
- Georges Dimartino** le 1^{er} novembre
- Germain Brulat** le 2 novembre
- Claude Brulat** le 12 novembre
- Simone Chapelle** le 27 novembre
- Paulette Baurance** le 2 décembre
- Paulette Rambaud** le 17 décembre
- Olivier Chatillon** le 17 décembre
- Marie-Anne Natale** le 24 décembre
- Léoncie Coulet** le 25 décembre



couverture © Marlène Bremond

En ce début d'année 2020, je souhaite tout d'abord vous présenter mes meilleurs vœux. Avec l'ensemble des adjoints et conseillers municipaux, nous vous souhaitons une bonne année, du bonheur, de la réussite et bien sûr, santé pour chacun d'entre vous. Après un mois de décembre animé par de nombreux événements réussis tant par la fréquentation que la qualité d'organisation - marché de Noël, téléthon, la première fête des lumières à l'initiative des commerçants - nous entrons désormais pleinement dans cette nouvelle année. Les prochaines élections municipales des 15 et 22 mars rythmeront le premier trimestre 2020. Dans l'attente de ces échéances, notre travail d'élus se poursuit pour répondre au quotidien aux demandes des habitants, accompagner les changements, améliorer et développer les services et poursuivre les investissements nécessaires à la qualité de vie à Saint Didier. À partir de 2020, nous vivrons au sein du Parc Naturel Régional du Ventoux comme les habitants des 35 autres villages. En effet, après le vote du 13 décembre 2019 du conseil régional, nous sommes dans l'attente des derniers décrets ministériels concernant sa création officielle. Avec la mise en œuvre de la charte du parc, nous aurons un outil de développement territorial innovant, à la hauteur du géant de Provence, déjà classé depuis 1990 réserve de biosphère par l'UNESCO. Et c'est dans ce cadre que les maires, accompagnés par les différents services des collectivités, devront veiller à la synergie entre les compétences des intercommunalités et les missions du parc.



Au cours de ce mois de janvier, avec les 35 autres maires du territoire de l'Arc Comtat Ventoux qui réunit les communes de la COVE et Ventoux Sud, nous devrions approuver le nouveau Schéma de Cohérence Territoriale, sur lequel nous travaillons depuis 6 ans en concertation avec les associations environnementales, les chambres consulaires, les autres collectivités territoriales et les services de l'État. Ce document définit les perspectives de croissance démographique, puis les orientations d'urbanisme, tout comme le développement économique et la préservation de l'environnement, de notre territoire pour les 15 prochaines années. Comme j'ai plaisir à communiquer sur ces dossiers pour lesquels je m'investis tout particulièrement, vous pouvez constater que c'est une année qui débute avec des échéances importantes, des enjeux stratégiques qui peuvent paraître lointains de vos préoccupations quotidiennes mais qui sont structurants pour les années futures. Bien sûr, la commune doit garder son rôle pivot, dans sa proximité avec tous les habitants et les élus que nous sommes, nous ne l'oublions jamais. De tout cela, très prochainement, nous pourrons échanger de façon plus approfondie avec chacun d'entre vous si vous le souhaitez. Dans l'attente de vous croiser ou vous recevoir, je vous renouvelle tous nos meilleurs vœux.

Notre maire




Le mot de Max Raspail et Gisèle Brun, vos conseillers départementaux.

Durant cette année 2019, nous avons rencontré, écouté, soutenu les habitants des communes du canton de Pernes-les-Fontaines. Nous avons pu observer, encore plus que les années précédentes, la montée de l'inquiétude de nos concitoyens au sujet de la façon dont évolue notre société : de moins en moins de moyens pour l'action publique, insécurité économique grandissante, l'avenir est pour l'instant plus une source d'anxiété que d'espérance. Aujourd'hui plus que jamais, il est essentiel que des institutions publiques de proximité, comme le Conseil Départemental de Vaucluse, jouent pleinement leur rôle. En participant activement aux diverses commissions (« Économie et développement numérique » - « Agriculture, eau, environnement » pour Max Raspail, « Éducation, sports, vie associative et trans-

ports » - « Culture, culture provençale, patrimoine » pour Gisèle Brun) mais aussi aux séances plénières de l'Assemblée départementale, nous portons haut et fort la parole des habitants de notre canton. Travailler à vos côtés pour vous apporter toute l'aide et les services du Département, tel est le sens de notre engagement. Pour qu'ensemble nous puissions continuer à mener une vie sereine, bâtir des projets et retrouver un peu plus de confiance en l'avenir. Sachez que nous restons toujours à l'écoute de vos attentes. Pour cette année 2020, nous vous adressons tous nos vœux pour la réalisation de vos projets, qu'ils soient personnels ou professionnels, ainsi que pour le bien-être et la santé de vos proches et de vous-même.



> La restauration scolaire s'engage dans la lutte contre le gaspillage alimentaire

Le gaspillage alimentaire concerne « *Toute nourriture destinée à la consommation humaine qui, à un endroit de la chaîne alimentaire est perdue, jetée, dégradée* » (source : alimentation.gouv.fr).

Parmi les déchets alimentaires, on distingue :

- Les déchets évitables : nourriture entamée ou non, qui était consommable avant d'être jetée. Cela représente 64 % des déchets alimentaires.
- Les déchets inévitables : nourriture non consommable dans des conditions habituelles (os, coquilles d'œuf, peau de banane...) qui concernent 18 % des déchets alimentaires.

Il faut bien comprendre que le gaspillage alimentaire coûte cher au contribuable. En effet, quand on gaspille de la nourriture, on jette deux fois l'argent par les fenêtres :

- pour l'achat des aliments que l'on n'a pas mangés
- et pour leur traitement.

Dans le cadre de ses compétences développement durable et gestion des déchets, la CoVe s'est engagée depuis 2015 dans la lutte contre le gaspillage alimentaire et la réduction des déchets au sein des établissements scolaires. À ce jour, dix communes sur les quinze possédant une cantine se sont inscrites dans cette démarche, dont Saint-Didier. Ces actions visent à faire prendre conscience aux responsables, aux agents des cantines, aux animateurs et aux élèves, des quantités de nourriture jetées. Elles permettent de réfléchir à des pistes de travail et d'agir pour limiter le gaspillage. Cela s'inscrit donc tout à fait dans une démarche de développement durable.

Fort de cette dynamique, la CoVe a répondu à l'appel à projet et a été retenue par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), la Région et la DRAAF (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt) pour poursuivre son projet de Lutte contre les pertes et gaspillages alimentaires en restauration collective. Une aide financière de 10 000 € /an a été accordée pour financer les actions de l'UP Ventoux (Université Populaire), association locale choisie pour épauler la CoVe dans ce projet. Ainsi en 2018/2019, 8 restaurants scolaires ont été accompagnés.

L'objectif national est de réduire le gaspillage de moitié d'ici 2025.

C'est dans cette démarche que la commune de Saint-Didier a souhaité intégrer ce projet à la rentrée 2019. Ainsi, plusieurs rencontres avec les différents acteurs (personnel du restaurant, ATSEM, coordinatrice, animatrices et élus) sont planifiées entre décembre 2019 et mai 2020. Il est essentiel de créer une cohésion entre tous les partenaires, pour pouvoir impulser une prise de conscience auprès des enfants et de leurs parents sur le gaspillage.

C'est un projet de grande envergure et de longue haleine, qui a débuté avec une première réunion le 9 décembre dernier. Cette rencontre a permis de sensibiliser le personnel communal au gaspillage alimentaire, de recueillir les représentations de chacun, de poser le cadre de l'action. Tout au long de l'année scolaire 2019/2020 sont programmées des rencontres entre professionnels, des observations sur site ainsi que l'organisation de pesées sur 15 jours. Tous les professionnels ont pu s'exprimer et apporter leur connaissance du terrain afin de lutter efficacement et de réduire de manière sensible le gaspillage alimentaire.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté permanente de proposer des repas de qualités, cuisinés sur place à base de produits frais, locaux et de saison, pour des repas moins gras, salés, sucrés.

> Merci Annie !

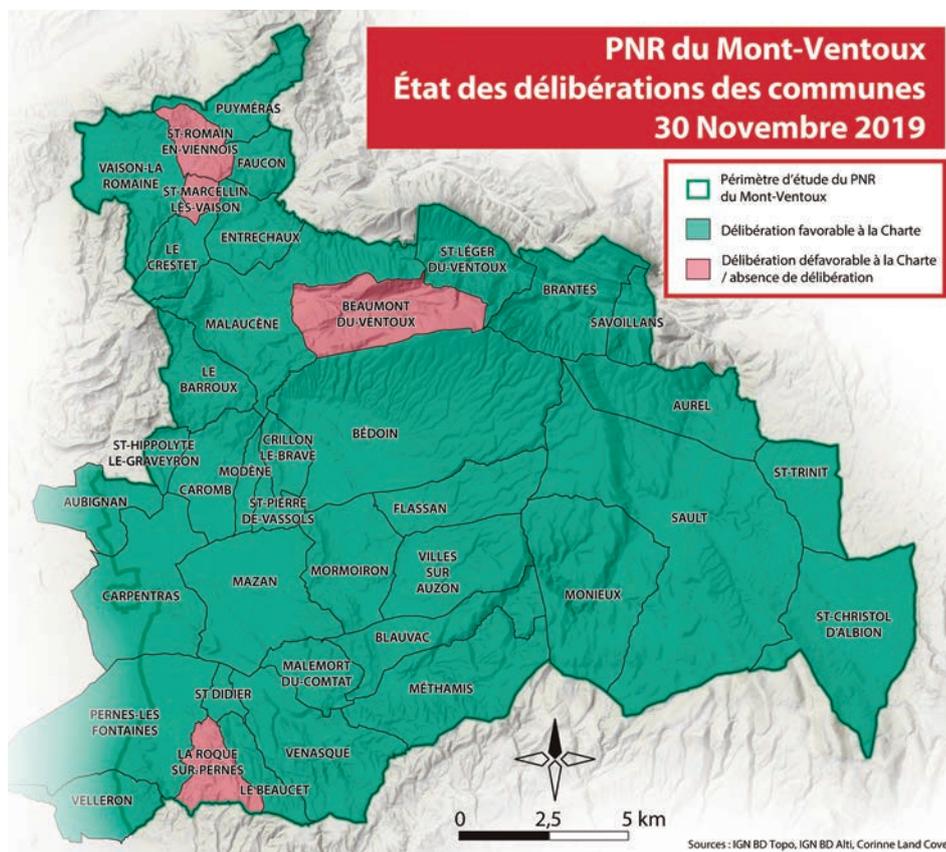
Après 32 années de bons et loyaux services auprès des enfants de l'école maternelle de Saint-Didier, **Annie Robert** a pris une retraite bien méritée.



➤ Parc naturel régional du Mont Ventoux

En séance du 24 septembre 2019, les membres du conseil municipal de la commune de Saint-Didier ont approuvé le projet de Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux. Établi sur un périmètre de 35 communes et 5 intercommunalités, ce parc concerne une population de 90 100 habitants et 96 600 hectares dont 58% d'espaces naturels, 33% d'espaces agricoles et 9% d'espaces urbains. La charte a été rédigée par les communes, les intercommunalités, le département et la région concernés ainsi que 149 organisations socio-professionnelles (associations, entreprises, organisations professionnelles...), 16 services de l'État et Établissements publics et 10 syndicats intercommunaux.

Le Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement du Mont-Ventoux va disparaître au profit d'un Syndicat Mixte de gestion du Parc. Celui-ci sera dirigé par un Comité Syndical composé des représentants de chaque commune adhérente, des communautés de communes (CoVe, Ventoux Sud et Vaison Ventoux), du département de Vaucluse et de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le Comité Syndical décide et vote les budgets et les programmes d'actions définis dans la charte. Des commissions thématiques ouvertes à des personnalités extérieures (associations, experts...) permettront de travailler sur des thématiques précises et de formuler des propositions. Une place spécifique sera donnée aux 9 communes dont le territoire comprend le massif du Ventoux : Aurel, Beaumont-du-Ventoux, Bédoin, Brantes, Flassan, Malaucène, Saint-Léger du Ventoux, Sault et Savoillans. Ce conseil de Massif sera systématiquement consulté en amont de toute décision. Contrairement à ce qui a pu être dit parfois, un Parc naturel régional n'a pas de capacité réglementaire. Il ne peut donc rien interdire (chasse, pratique de certains sports, cueillette des champignons ...). Un Parc naturel régional c'est avant tout un projet conçu, piloté et fabriqué par les habitants d'un territoire pour les habitants de ce territoire.



L'ambition première du PNR est de **protéger et valoriser le Ventoux**, sa faune et sa flore bien sûr mais aussi sa culture, ses traditions, tout ce qui constitue son patrimoine. L'objectif est que les sites attractifs tels que le Toulourenc, la Nesque ou le sommet puissent être admirés tout en étant préservés. Les ressources en eau doivent elles aussi être préservées. La deuxième ambition est de **bâtir une économie commune**. En effet, sur le Mont Ventoux, quatre économies se partagent le territoire. Il s'agit de l'agriculture, du tourisme, de la filière bois et de l'énergie renouvelable. La troisième ambition est de **préserver les paysages**, de réparer les espaces urbains dégradés et de mener une réflexion sur les constructions à venir afin de construire sans détruire.

Pour mener à bien ces actions, un Conseil Scientifique rassemblant des experts de différentes disciplines sera créé afin d'élaborer un programme de travail et d'étude. Un groupe d'Ambassadeurs du Parc sera chargé de faire connaître et d'expliquer le Parc. Pour ce faire, des outils d'information des publics seront élaborés et un programme d'actions éducatives pour tous (enfants et adultes) sera mis en place. Afin de préserver le territoire, une équipe de cinq écogardes sera recrutée. Elle sera chargée d'informer et de conseiller sur le terrain. Les élus régionaux ont approuvé la charte du PNR le 13 décembre dernier. Renaud Muselier a promis que le Parc verrait le jour d'ici l'été.



> Demander une correction d'état civil sur la carte électorale

Le répertoire d'identification des personnes physiques (RNIPP) regroupe les éléments d'état civil des personnes nées en France. Ces éléments sont repris par différents organismes : impôts, carte vitale, recensement ainsi que la liste électorale. Si vous constatez une erreur sur votre carte électorale concernant votre nom de famille, prénom(s), sexe, date ou lieu de naissance, vous devez demander une rectification à l'INSEE qui gère ce répertoire sur le site service-public.fr. Pour cela vous devez être en possession des éléments suivants :

- **Acte de naissance** (copie intégrale ou extrait avec filiation), les corrections demandées doivent être conformes aux informations contenues dans l'acte de naissance.
- **Numéro d'identification du répertoire** (numéro de sécurité sociale).

Seuls les changements d'adresse doivent encore être signalés en mairie en complétant le cerfa n°12669*02 disponible sur le site service-public.fr.

> Visitez amoureusement Saint-Didier !

Le service culture et patrimoine de la CoVe a programmé pour la Saint-Valentin une visite amoureuse de Saint-Didier. Venez tomber ou retomber amoureux à/de Saint-Didier, grâce aux évocations romantiques lues, dites, chantées ou mimées du collectif d'artistes La sauce aux clowns et des propos passionnés d'Anne Mandrou, médiatrice du patrimoine au grand cœur. La visite dure 2h.

Rendez-vous devant la mairie vendredi 14 février à 18h.



> Une application mobile pour être informé et communiquer avec la mairie

Depuis le début de l'année, la commune de Saint-Didier s'est abonnée au service CityWall. Celui-ci est accessible dès que vous avez installé sur votre téléphone mobile l'application CityWall. Elle est disponible gratuitement sur Google Play et sur l'Apple store.

Elle vous permet :

- d'avoir les informations pratiques sur la mairie (horaires d'ouverture),
- de consulter sur votre téléphone l'actualité et l'agenda du village, en complément de ce qui est disponible sur le site internet et sur les panneaux lumineux.
- de recevoir des notifications grâce à l'onglet « Alertes » (événement météorologique exceptionnel ou toutes autres alertes en lien avec les risques majeurs)
- de nous signaler un problème sur le village (éclairage défectueux, effondrement...)

Lorsque vous lancez l'application pour la première fois, vous choisissez votre commune. Vous avez accès aux informations du village. L'icône « Participer » va vous permettre de nous signaler un problème, ou bien de faire une suggestion. Et ce de façon très simple. Si la géolocalisation sur votre téléphone est activée, l'adresse sera automatiquement positionnée, sinon vous la choisissez sur la carte.

Ensuite, vous pouvez prendre une photo et vous laissez un commentaire et vos coordonnées.

Cliquer enfin sur **Envoyer** et l'information sera transmise automatiquement.

Ce service, gratuit pour les administrés, ne nécessite aucune souscription à un abonnement auprès de la commune.

> Retour en images

Le 10 janvier 2020, Gilles Vève a récompensé les médaillés du travail lors de la soirée de présentation des vœux.



> Compte-rendu des derniers conseils municipaux

Le Conseil municipal s'est réuni en séance **les 24 septembre et 10 décembre 2019**.

● **Le 24 septembre**, Monsieur le Maire a informé le Conseil de la décision prise d'**acquérir 3 parcelles** situées en entrée d'agglomération, au Nord de la commune, en vue de l'aménagement de l'entrée de village. D'une superficie totale de 10 705 m², ces terrains sont mis au prix de 11 500 € hors frais annexes.

Le Conseil a approuvé **l'adhésion de la commune de Saint-Didier au syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Mont Ventoux**. Il a approuvé sans réserve, le projet de charte du Parc naturel régional du Mont-Ventoux et ses annexes comprenant :

- le plan de Parc du Parc naturel régional du Mont-Ventoux ;
- le projet de statuts du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Mont-Ventoux ;
- l'emblème figuratif propre au Parc, logo du Parc naturel régional du Mont-Ventoux ;
- le programme d'actions et le plan de financement prévisionnels portant sur les trois premières années du classement.

Il a également approuvé le montant de la cotisation de la Commune tel que fixé dans les projets de statuts du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Mont-Ventoux, soit à hauteur de 3€ par an par habitant, qui entreront en vigueur après parution du Décret du Premier Ministre. (voir article page 5)

● **Le 10 décembre**, le Conseil a été informé des décisions du Maire, notamment celles portant passation de **deux marchés à procédure adaptée**. Le premier avec le cabinet Tramoy à La Tour d'Aigues concerne la maîtrise d'œuvre relative à l'aménagement d'un parking devant le cimetière de la commune. Le second avec l'EURL Cretallaz située à Orange concerne la rénovation du système de chauffage de l'école maternelle.

Il a approuvé **les ouvertures de crédits** par anticipation au budget général de 2020 pour les dépenses d'investissement concernant la voirie (26 000€), les travaux sur le porche de l'église (120 000€) et les travaux au cimetière (acquisition de terrains 50 000€ et travaux 100 000€).

Il a pris acte du rapport annuel d'activités du Syndicat Rhône Ventoux comprenant le compte rendu technique et le compte rendu financier du service de l'eau potable, de l'assainissement collectif et non collectif, afférent à l'exercice 2018. Il a également pris acte des rapports sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable, d'assainissement collectif ou d'assainissement non collectif de ce même syndicat.

Le Conseil a approuvé **le projet de convention de gestion de la compétence eaux pluviales urbaines** à conclure avec la CoVe. Il a adhéré **au service commun pour la cartographie et le système d'informations géographiques** proposé par la CoVe.

Enfin, le Conseil a approuvé l'adhésion de la commune au service commun de valorisation des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) offert par le Syndicat d'Énergie Vauclusien. Ce dispositif repose sur une obligation de réalisation d'économies d'énergie imposée aux fournisseurs d'énergie.

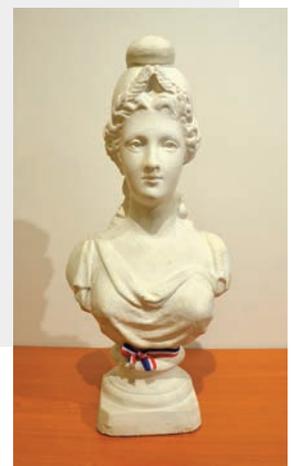
> Éclairage public : comment signaler des ampoules défectueuses ?

La commune a conclu un contrat de maintenance corrective avec une société spécialisée en matière d'éclairage public. Avec plus de 400 points présents sur la commune, le parc des points lumineux est vaste et des pannes peuvent survenir. Si vous constatez un point lumineux défaillant n'hésitez pas à appeler en mairie pour le signaler en nous donnant le plus d'informations possibles sur sa localisation et son état. Nous adressons ensuite à l'entreprise des demandes d'interventions groupées afin d'optimiser leur déplacement. Vous pouvez aussi depuis le mois de janvier utiliser l'application **CityWall** pour signaler les points défectueux (cf article précédent).

Les travaux de modification des anciennes lanternes par des lanternes LED prendront un peu de temps, merci donc de votre vigilance.

Vous pouvez retrouver la totalité et les détails du procès-verbal sur le site municipal

www.mairie-saint-didier.com



> La complémentaire santé solidaire est mise en place depuis le 1^{er} novembre 2019

Soins dentaires, optiques, aides auditives, dispositifs médicaux... à partir du 1^{er} novembre 2019, la Couverture maladie universelle-complémentaire (CMU-C) sera étendue aux bénéficiaires de l'Aide au paiement d'une complémentaire santé (ACS) avec la mise en place de la « Complémentaire santé solidaire ». Cette complémentaire va offrir une protection renforcée à tous les soins pour lesquels le reste à charge pouvait être élevé avec l'ACS. Ils seront désormais pris en charge à 100 %.

Cette complémentaire permettra d'éviter aux bénéficiaires :

- l'avance des frais chez le médecin, le dentiste ou encore à l'hôpital ;
- les dépassements d'honoraires.

Sans participation financière pour les foyers actuellement à la CMU-C, elle implique en revanche, pour les personnes éligibles à ce jour à l'ACS (746 € à 1 007 € de revenus par mois pour une personne seule par exemple), une participation financière de 8 € à 30 € établie en fonction de l'âge.

L'Assurance maladie propose en ligne un simulateur permettant de savoir si on a droit à la Complémentaire santé solidaire. En cas de réponse positive, pour toute demande, il est nécessaire de choisir un organisme gestionnaire (caisse d'assurance maladie, mutuelle...).

À noter : Ce nouveau dispositif ne change rien pour les actuels bénéficiaires de la CMU-C, leurs droits restant les mêmes.

Toutes les infos sur www.complementaire-sante-solidaire.gouv.fr/cmuc-demarche

> Les différentes aides sociales proposées par le CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale a notamment pour rôle de venir en aide aux plus démunis.

Pour cela, différentes aides possibles ont été mises en place. Sachez que vous pouvez, sur production de justificatifs de résidence sur la commune et de ressources (personne non imposable et connaissant des difficultés financières momentanées), bénéficier d'aides :

- Prise en charge de **titres de transport** du réseau Trans Cove valables pour 10 trajets (carnet de 10 tickets) ou un abonnement mensuel, selon le tarif en vigueur au moment de la demande.
- Attribution d'une aide financière d'une valeur de 100 ou 200 € pour la prise en charge partielle de **frais d'obsèques**.
- Prise en charge de **frais périscolaires ou extra-scolaires**, tickets de restauration scolaire, forfaits périscolaires par période, prise en charge totale ou partielle de séjours de loisirs pour les enfants ou adolescents de moins de 18 ans, dans le cadre de séjours organisés par la commune (par le biais éventuel d'un prestataire extérieur) ou une commune extérieure dans le cadre d'un enfant en garde alternée dont un des deux parents réside sur la commune.

> Pour éviter l'isolement et entretenir le lien social,

le CCAS de Saint-Didier se mobilise. Après avoir diffusé un courrier destiné à certaines personnes nous paraissant être isolées dans le village, dans un but de faire connaissance, parler, échanger, recueillir avis ou doutes, nous souhaitons aller encore plus loin dans notre démarche. La difficulté est que bien souvent, ces personnes n'osent pas en parler autour d'elles ni demander de l'aide. Aussi, si vous connaissez autour de vous une personne isolée ou dans le besoin, participez à notre action, un registre est disponible en mairie dans ce sens. Nous espérons que cette initiative bienveillante aura du succès et que des portes s'ouvriront.

> Retour en images

Visite des Carrières de lumières avec le CCAS le 27 novembre.



> Registre personnes vulnérables

En vertu de la loi du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées, le CCAS doit tenir un registre communal recensant les personnes vulnérables, afin, notamment, de guider l'action des services sanitaires et sociaux en faveur des personnes fragiles et isolées à domicile.

Qui peut figurer sur le registre ?

Peuvent figurer, à leur demande, sur le registre nominatif :

- les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile,
- les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile,
- les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'un des avantages prévus au titre IV du livre II du code de l'action

sociale et des familles (AAH, ACTP, carte d'invalidité, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), ou d'une pension d'invalidité servie au titre d'un régime de base de la sécurité sociale ou du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, résidant à leur domicile.

Qui réalise la demande d'inscription ?

La demande d'inscription est réalisée soit par la personne concernée, ou le cas échéant par son représentant légal, soit par un tiers (personne physique ou morale). La notion de tiers retenue est assez large. Elle intègre toute personne physique (parent, voisin, médecin traitant, etc.) ou morale (centre communal d'action sociale, service de soins à domicile, etc.).

Comment est effectuée la demande d'inscription ?

La demande d'inscription s'effectue au moyen d'une fiche d'inscription disponible en mairie ou par téléchargement sur le site internet de la commune. Les formulaires sont à retourner auprès du CCAS aux jours et heures d'ouverture de la mairie, ou par mail à l'adresse : ccas@saint-didier84.fr

En cette période de grand froid, l'inscription sur le registre nominatif recensant les personnes vulnérables peut être d'importance pour certains d'entre vous. En cas de déclenchement du plan grand froid dans notre département, les personnes inscrites sur le registre pourront être ainsi contactées pour s'assurer que tout va bien.

N'hésitez donc pas à vous inscrire !

> Diabète : mieux vaut prévenir que guérir

Les personnes présentant des symptômes qui peuvent faire suspecter un diabète (soif excessive, besoin très fréquent d'uriner par exemple), mais surtout celles qui ont des facteurs de risque de diabète ou de maladies cardiovasculaires (surpoids, antécédents familiaux, excès de cholestérol, hypertension, tabagisme) doivent se faire dépister. Pour une première évaluation des risques, des tests gratuits sont disponibles en pharmacie (autotest à faire chez soi). Ensuite, la prise de sang reste incontournable pour poser un diagnostic de diabète.



➤➤➤ Pour tous les renseignements concernant le CCAS, vous pouvez contacter **Nathalie Canonge** au 04 90 69 46 41 ou par mail : ccas@saint-didier84.fr

> Les aidants familiaux ont besoin de soutien

L'aidant familial ou l'aidant proche, est une personne qui apporte son aide à une personne en perte d'autonomie qu'il s'agisse d'une personne âgée ou d'une personne handicapée. Sur un plan matériel, les engagements des aidants peuvent être très contraignants. C'est pourquoi des dispositifs d'aide et d'informations existent pour les soutenir.

Le saviez-vous ? De plus en plus d'associations particulières se sont spécialisées dans la formation et le soutien des proches aidants accompagnant une personne âgée en perte d'autonomie. Ces associations permettent notamment de réfléchir au rôle d'aidant afin de préserver la qualité de la relation et de mieux connaître les différentes maladies et leurs conséquences sur la vie quotidienne d'une personne aidée.

Sur la piste de danse du repas de Noël du CCAS.





> Presque 40 ans qu'André Etienne partage de belles aventures à Saint-Didier

Une page s'est tournée le 29 septembre dernier du côté des courts de Tennis. **André Etienne**, président du tennis club de Saint-Didier depuis 1987 et trésorier du club dès 1978, a laissé sa place à **Isabelle Fransioli-Reix**.

Souhaitant prendre un peu de recul, l'emblématique « Dédé », figure incontournable du tennis, restera tout de même proche des « affaires » puisqu'il sera toujours membre du club, toujours prêt à rendre service. Il ne sera jamais loin des courts non plus, pour le plus grand plaisir de toutes les personnes fréquentant le club qui pourront encore profiter de ses conseils en échangeant quelques balles avec lui. Après tant d'années donc à la tête du club où il s'est investi, il a réalisé un énorme travail, toujours avec passion.

René Jean a créé le club avec un groupe d'amis en démarrant à l'origine, sur un seul court en terre battue dans l'enclos de l'allée de la Gardette avant d'être transféré sur les deux courts actuels

Chemin de Saint Geniez. Partisan de la compétition, il a constitué une équipe de joueurs capable de rivaliser au plus haut niveau régional, division d'honneur chez les hommes et coupe « Vincensini » chez les dames.

Passionné et très investi, André Etienne a grandement participé au développement de la formation, illustré par la création du tournoi interne des jeunes : « J'en suis très fier car je me suis toujours battu pour la formation et le mini-tennis chez les jeunes. Aujourd'hui, nous avons une école de tennis animée par un professeur diplômé d'état et des jeunes formés au club qui continuent à jouer encore chez nous par fidélité ».

Ces jeunes ont d'ailleurs été mis à l'honneur par l'Office Intercommunal des sports en 2011.

Mais peut-être ne le saviez-vous pas, « Dédé » est une encyclopédie vivante à Saint-Didier. Il suffit de passer quelques moments avec lui pour comprendre combien compte pour lui son village natal. Savez-vous qu'il est à l'origine d'une étape cycliste du tour de Vaucluse le 14 avril 1984 (Pas du Ventoux/St. Didier) ?

Joueur d'abord puis dirigeant du club local de football pendant 10 ans, il est à l'origine du tournoi annuel inter-associations dans le village. Maintenant relayée par les « mollets pétillants », dès 1983, il organise la première et traditionnelle course pédestre au cours de la fête votive du village.

Conseiller municipal de 1978 à 1989 où il s'occupa notamment du sport local

et du secteur social, il fut à l'origine du 1^{er} bulletin municipal en 1982. Un parcours professionnel bien rempli qui lui vaut la médaille « vermeil » du travail et plus récemment la reconnaissance de son parcours sportif sera récompensée par la médaille de bronze de la Jeunesse et des sports, et médaille d'or de la fédération de tennis. Tout cela il l'a accompli grâce à son épouse Monique, reconnaît-il. Plein d'esprit et de gentillesse, André conserve également ce petit caractère qui, de l'avis de beaucoup, l'a toujours accompagné. « Il ne fallait pas trop me marcher sur les pieds et me dire après que ce n'est pas fait exprès ! »

S'il devait se résumer lui-même, il dirait : « je suis simplement un enfant du village qui aime son village ! »

> Une année folle en loisirs

En ce début d'année 2020, l'équipe du centre de loisirs IFAC composée de **Justine Milhet, Ninon Lambert, Melissa Arbo** et moi-même **Morgane Bon**, vous souhaitons tous nos meilleurs vœux.

Nous serons là pour accueillir vos enfants durant les temps extrascolaires et périscolaires. Pendant le périscolaire du soir, les animatrices proposent des ateliers divers comme les perles Hama, le coloriage ou encore les jeux de sociétés. Nous participons aussi à plusieurs événements durant l'année, le prochain sera le carnaval avec la réalisation du carmantran.

Pour les mercredis de janvier et février, nous avons réalisé un planning sur le thème de l'hiver appelé « Flocons d'amour » avec des activités variées telles que la galette des rois, la création de cartes pour la Saint-Valentin et le loto avec la maison de retraite de Saint-Didier.

Pour les prochaines vacances d'hiver, nous souhaitons faire découvrir l'art sous toutes ses formes avec comme sortie le théâtre et d'autres jeux sur la danse, la peinture, la sculpture.



> MGL Paysage élabore et entretient vos espaces

Depuis l'automne 2019, l'entreprise **MGL Paysage**, créée par **Michaël Gonzalez-Lopez**, met son savoir-faire et sa créativité au service des particuliers sur la commune de Saint Didier et les alentours. Michaël Gonzalez-Lopez, paysagiste depuis 19 ans, originaire de Charente, propose l'entretien des espaces verts mais aussi leur création. Celle-ci commence par une phase d'étude et de conseils afin de définir au mieux votre projet de jardin. L'entreprise peut ensuite réaliser l'ensemble des travaux, de l'entrée de votre propriété, avec le portail et la clôture, à la terrasse en bois ou dallée, mais aussi les abris de jardin bois et pergolas en passant par l'éclairage d'ambiance et l'arrosage automatique. MGL Paysage vous accompagnera dans chaque étape de votre projet paysager.



MGL Paysage :
370 route de Venasque,
tel : 06 74 63 52 46
mail : mgl.paysage@outlook.fr

> L'ASPEC se donne en spectacle

Les 12, 13 et 14 juin prochain, ce sont les spectacles de fin d'année de l'ASPEC. Le **vendredi et samedi à 20h30** les adultes vous présenteront une pièce surprenante « *Un cercueil pour deux* » de Jean-Pierre Martinez, rires assurés. Les enfants assureront la première partie. **Le dimanche à 15H concert de musique, à 17h gala de danse.** L'association compte sur votre présence pour soutenir tous ses élèves.



À votre service

SAINT-DIDIER

LA SANTE

■ AMBULANCE

Ambulance de la Nesque

04 90 29 66 25

■ CHIROPRACTEUR

Delphine Fauchet 06 21 02 86 53

■ CHIRURGIEN-DENTISTE

Dr Éric Chaye, 141 impasse du fiacre

04 90 66 01 83. Sur RV du lundi au vendredi, de 9h à 12 h et de 14h30 à 18h sauf le mercredi

■ DÉFIBRILLATEUR

Il est installé sous le porche entre la place de la Mairie et la place Gilbert Espenon

■ DIÉTÉTICIENNE

Eva Piétri, Institut Iris, 45 Le Cours

04 90 40 43 87. Sur RV

■ INFIRMIERS

Catherine Adria 06 31 94 39 30

Karine Bouchet et Antoine

Labalette et Cécile Isnardon

04 90 61 78 76

Edith Ferragut-Pugliesi et Véronique Ferdinand

04 90 66 08 39

Jean Charles Leroy 06 83 45 77 17

Nathalie Mathieu 04 90 66 13 55

Isabelle Michel 06 22 23 05 75

Sandy Rezkallah 06 17 51 30 61

Alain Schrepeil 06 12 79 34 05

Brigitte Sicard 06 62 19 02 06

■ KINÉSITHÉRAPEUTES - sur RV

Alain Desix 04 90 66 02 31

Delphine Guerlince (Nalli)

04 90 60 00 83

■ KINÉSITHÉRAPEUTE -

OSTÉOPATHE - sur RV

Élodie Smail Torres 09 67 70 18 51

■ MÉDECINS

Dr Florence Chaupin, 428 Le Cours.

04 90 66 01 20. Sur RV du lundi au vendredi sauf mardi après midi

Dr François Jullien, 56 rue du

Musée 04 90 66 11 75 et

06 09 25 93 69. Uniquement sur RV

■ NATUROPATHE - sur RV

Catherine Rasquier 06 62 84 49 82

■ PHARMACIE

de Saint-Didier, 203 route de

Venasque 04 90 66 04 21

Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h.

Le samedi de 8h30 à 12h30.

EN URGENCE

Samu Appeler le 15

Pompiers Appeler le 18

Le 112 sur un portable

Gendarmerie Appeler le 17

Médecin de garde 04 90 66 44 33

Samedi, dimanche et jours fériés de

8h à 20h. La nuit 7j/7j de 20h à 8h, composez le 15 en cas d'urgence.

Dentiste de garde 04 90 31 43 43

Le dimanche uniquement.

Pharmacie de garde 32 37

Vétérinaire de garde 04 90 69 69 13

ERDF 09 72 67 50 84

GRDF 08 00 47 33 33

LES PERMANENCES

■ ARCHITECTE-CONSEIL

Claude Commune tient une

permanence tous les 4^{èmes} jeudis du mois. Sur RV en mairie

■ ASSISTANTE SOCIALE

Reçoit au **Centre Médico-Social** de Carpentras, sur RV 04 90 63 95 00

■ CONCILIATEUR DE JUSTICE

M. Arnaud 07 86 09 69 56

■ CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Les Conseillers départementaux reçoivent sur RV les administrés du Canton.

Gisèle Brun 04 90 16 10 81

gisele.brun@cg84.fr

Max Raspail 04 90 16 10 87

max.raspail@cg84.fr

■ DÉPUTÉ

Adrien Morenas reçoit tous les

lundis sur rendez-vous, **Stéphanie**

Davau et **Mélissa Lotz** (collabora-

trices) du mardi au vendredi de 9h

à 12h au 156 avenue Pierre Sémard

à Carpentras 09 63 51 73 23

■ MUTUELLE

Un conseiller reçoit en mairie les

3^{ème} vendredis du mois sur RV de

9h30 à 12h 06 98 56 41 56

ENFANCE-JEUNESSE

■ CRÈCHE CHANTE-CIGALE

Isabelle Colas 04 90 29 66 06
chantecigale@ventoux-comtat.com

■ RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Hélène Dantin (CoVe) 06 23 80 56 56

■ CENTRE DE LOISIRS

Morgane Bon 07 62 07 14 74
animation-stdidier@ifac.asso.fr

■ ÉCOLE MATERNELLE

Karine Lavesque 04 90 66 00 78
ce.0840949a@ac-aix-marseille.fr

■ ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Pierre-Luc Costa 04 90 66 01 12
ce.0840212z@ac-aix-marseille.fr

■ RESTAURANT SCOLAIRE

Corinne Jouve 04 90 66 16 47
restauration@saint-didier84.fr
Les menus de la semaine peuvent être consultés sur le site de la mairie

■ ESPACE JEUNESSE DE PERNES LES FONTAINES

19 avenue Font de Luna
04 90 66 52 44
pernes@jeunesse-perneslesfontaines.fr

■ ÉCOUTE JEUNES ET PARENTS

Association « Le Passage »
accueil-écoute confidentiel
Sur RV en mairie 04 90 86 15 30

LES SERVICES PUBLICS

■ MAIRIE

La mairie est ouverte du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h, le samedi de 9h à 12h.
mairie@saint-didier84.fr
www.mairie-saint-didier.com
Fax 04 90 66 10 31

Direction générale : Céline Bellon
dgs@saint-didier84.fr

Accueil : Guillaume Fialon
04 90 66 01 39
accueil@saint-didier84.fr

Secrétariat du maire : Françoise Martinez 04 90 69 46 32
secretariat@saint-didier84.fr

Urbanisme / Comptabilité : Amélie Vandembroeck
urbanisme@saint-didier84.fr

CCAS : Nathalie Canonge reçoit tous les après-midi sans RV 04 90 69 46 41
ccas@saint-didier84.fr

Communication, festivités, élections : Fabienne Galanti

04 90 69 46 36
communication@saint-didier84.fr

Police municipale : Cédric Navarro
et **Gabriel Duchene** 04 90 69 46 42
police@saint-didier84.fr

Services techniques : David Bonnet
technique@saint-didier84.fr

LA POSTE

Le bureau de poste est ouvert tous les matins de 9h à 12h (du lundi au samedi). Lundi, mardi et vendredi de 13h30 à 16h. Jeudi de 14h15 à 16h, fermée le mercredi après-midi. Levée du courrier à 15h en semaine, à 10h30 le samedi. 04 90 66 01 44

LE CULTE

Étienne Jonquet, curé. Maison paroissiale, 140 route de Venasque
04 90 66 01 32

LES TRANSPORTS

Transcove 04 84 99 50 10
Taxi Espace 06 09 33 46 41

L'ÉVACUATION DES DÉCHETS

■ COLLECTE DES VÉGÉTAUX

Une benne pour les végétaux est mise à disposition **place Gilbert Espenon** (1^{er} et 3^{ème} mardi du mois), **Chemin de Nice** (2^{ème} et 4^{ème} mardi du mois), **Le Grand Adrenier** (1^{er} et 3^{ème} samedi du mois), **Chemin Neuf** (2^{ème} et 4^{ème} samedi du mois)

■ DÉCHETTERIE

Mini-déchetterie de Venasque, quartier Belle Croix, route d'Apt, Venasque 08 00 04 13 11
Ouverte le mardi et le vendredi, de 8h30 à 12h. Ainsi que les 2^{ème} et 4^{ème} samedis du mois, de 8h à 12h

■ TOURNÉE DES ENCOMBRANTS

Le 2^{ème} jeudi de chaque mois
Sur RV en mairie



RETOUR

EN IMAGES



Cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre 1918



1 819€ récoltés grâce à vous, le comité des fêtes vous remercie !



Marché de Noël : une édition 2019 lumineuse et gourmande



Repas de Noël au restaurant scolaire

> Des coussins berlinois pour améliorer la sécurité



Plusieurs ralentisseurs de vitesse (cousins berlinois) ont été posés sur les voies publiques dans le cadre de la sécurité routière dans le village. Deux sur le chemin du moulin à huile, devant l'école, sur le cours et un sur le chemin des terres mortes.

> Travaux sur le stade municipal

Aujourd'hui, le nouveau stade municipal est clôturé et les pare-ballons sont posés. Les dernières intempéries ont retardé l'ensemencement de la pelouse, elle devra avoir lieu au printemps prochain ainsi que l'éclairage.



> Aménagement du chemin de Sainte-Garde

Le Conseil Départemental du Vaucluse a rétrocédé à la commune le chemin de Sainte-Garde. Une réfection de la chaussée a eu lieu, ainsi que la mise en discrétion de l'ensemble des réseaux, la pose d'un ralentisseur, la gestion du pluvial et la mise aux normes du réseau de l'éclairage public qui sera contrôlé par un module permettant de réguler l'éclairage urbain jusqu'à sa coupure nocturne. Ce nouveau concept est également retenu pour l'éclairage public du lotissement de la cave et les autres aménagements à venir.



Les intempéries du mois de décembre ont provoqué des débordements de la Nesque et des dégâts au niveau des ponts sur le chemin de Saint-Geniez et de la Sérignane. Les mesures de mise en sécurité ont été prises immédiatement et des travaux seront engagés prochainement.

> Chauffage à l'école maternelle

Jusqu'à présent, une seule chaudière alimentait les deux écoles. L'école maternelle était raccordée à l'école élémentaire par des conduites souterraines qui traversaient la cour. Ces conduites étant devenues défectueuses au fil du temps, cela engendrait une perte d'énergie considérable.

Une pompe à chaleur dite air/eau composée de plusieurs modules hydrauliques installée à l'intérieur de l'école maternelle permettra ainsi de transmettre la chaleur au circuit d'eau chaude du réseau alimentant les radiateurs existants. Elle permettra aussi de réguler la chaleur suivant les besoins dans des zones distinctes. L'été, un module supplémentaire pourra être mis en place dans la salle d'activité et permettra d'y souffler de l'air froid.

Cette nouvelle installation générera des économies d'énergie tout en respectant l'environnement et la réglementation en vigueur.

> D'autres aménagements ont été réalisés

La création du balisage au sol d'un cheminement piétonnier, ainsi que deux passages piétons du départ de la route du Beaucet (coté Château) jusqu'à l'embranchement du chemin des Oratoires.

Le portail annexe de l'école, route du Tennis, a été rénové aux normes de sécurité ainsi que celui du cimetière (photo).



LA MAIRIE DE SAINT-DIDIER
REMERCIÉ
SES PARTENAIRES...

Weldom

**Bricolage Jardin Location
Matériaux Electroménager**

TESTUD FRERES

Route de Carpentras
84210 PERNES LES FONTAINES
Tél. 04 90 66 54 04 - Fax : 04 90 66 43 05

Le Moulin de Nicolas



Moulin à Huile à Pernes les Fontaines

6 lotissement Iis Eminado lemoulindenicolas84210@gmail.com
459 route de la Buissonne
84210 PERNES LES FONTAINES **Tél: 07 83 40 28 18**

TRAVAUX PUBLICS - CARRIÈRES



www.SCV84.fr

SOCIÉTÉ DES CARRIÈRES VAUCLUSIENNES
115, rue de la Source - BP 60029 Saint-Saturnin-les-Avignon - 84271 Vedène Cédex
Tél. : 04 90 22 23 82 - Fax : 04 90 22 23 51 - contact@scv84.fr

CLAUVALLIS
Les Vignerons Paysans

SAINT-DIDIER
976 Route de la Comtoise
Tél : 04 90 66 01 15

L'ISLE SUR LA SORGUE
388 Cours Fernande Peyre
Tél 04 90 38 13 54

www.clauvallis.fr

Gedimat

MATÉRIAUX & BRICOLAGE

Farel Clavel



**GROS ŒUVRE
ISOLATION
CARRELAGE
MENUISERIE
AMÉNAGEMENT
EXTÉRIEUR**

AVIGNON Av de Fontcouverte Tél 04 90 81 15 15
CARPENTRAS Route de Pernes Tél 04 90 67 67 67
ISLE SUR SORGUE ZA la petite Marine Tél 04 90 38 01 17



- soins du visage
- épilation cire tiède
- amincissement personnalisé
- cosmétiques bio

45 Le cours 84210 Saint-Didier
Tél. 04 90 66 19 78

Le jardin secret
Institut de beauté

Manucure | Soins visage et corps | Cellu M6 | Epilation | Maquillage...

56, rue du Musée 84210 ST-DIDIER
(Derrière la pharmacie)

04 90 66 14 52

SOTHYS PARIS

GRIMA FRERES

CONSTRUCTION...
VILLA ◀
BATIMENT ◀
ENSEMBLE IMMOBILIER ◀
PISCINE ◀
RENOVATION ET NEUF ◀

04 90 69 69 59
contact@grimafres.fr
154 AVENUE BEL AIR, 84200 CARPENTRAS

www.grimafres.fr

GARAGE A. MARTINEZ

Réparations
Mécanique
toutes marques

915, Chemin de la camarette
84210 Pernes les Fontaines
Tél . 04 90 66 43 15

Sté.
ETS LECOQ

☎ 04 90 66 53 38
☎ 06 09 48 68 93
✉ lecoq.ets.electricite@hotmail.fr

66, cours de la république
84210
Pernes-les-fontaines

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

GAUTIER
Thierry et Fils

Taille de haie
Tonte de gazon
Élagage - Débroussaillage
Entretien parcs et jardins

04 90 61 31 27 ou 06 26 86 77 60
524, Av de la Buissonne - 84210 PERNES-LES-FONTAINES

DG ELECTRICITE
Galanti Didier

**ELECTRICITE GENERALE
PLOMBERIE CHAUFFAGE
AUTOMATISME - DOMOTIQUE**

galanti.didier@neuf.fr
06 27 69 11 66



Sud Bureau Reprographie



Votre partenaire bureautique et informatique

Depuis plus de 30 ans

Photocopieurs, GED, GEC, Informatique, Réseau, RGPD

Tel: 09 62 13 44 93
gestion@sbr84.fr

CAVAILLON

AIX EN PROVENCE

LES PENNES MIRABEAU

Pauline
et sa société

la Nesque

vous accompagnent
dignement

Pompes Funèbres & Chambre Funéraire



04 90 66 44 75 & 07 62 62 37 83

700, petite route de Carpentras - 84210 Pernes-les-Fontaines

Jardinierie
DES FONTAINES

vosre espace Jardin

Pascal et Véronique Bévéraggi

Producteur - Pépinières

Décoration - Espaces Verts

723, GRANDE ROUTE DE CARPENTRAS
84210 PERNES-LES-FONTAINES
TÉL. 04 90 66 41 22



Sinico Philippe

30 ANS D'EXPERIENCES
PEINTRE EN BATIMENT

- Peinture générale
- Tapisserie
- Vitrerie
- Faut plafond
- Revêtements sols et murs
- Décoration
- Projection crépis intérieur
- Multi Service

Portable : 06.88.82.44.32.

Adresse Domicile : Allée des vieilles vignes
route de saint jean 8210 Saint-didier.

Adresse Mail : sinico.philippe@gmail.com



Stéphane Gros
06 46 14 25 80

152 Impasse des Bartavelles
84210 Saint-Didier

**VENTOUX
TERRASSEMENT**

PISCINES, ALLÉES, RÉSEAUX EN TRANCÉE, ENROCHEMENTS, PRÉPARATION
DU TERRAIN, FONDATIONS, BRISE-ROCHE, FOSSE SEPTIQUE



**LE POTAGER
DES GARRIGUES**

Vente directe
de fruits & légumes

Ouvert de fin mars à octobre

Route d'Apt/Venasque
84210 SAINT-DIDIER
Tel 06 21 36 37 52

ETF ENT. TESTUD Fabrice

CHAUFFAGE - SANITAIRE
ENERGIE SOLAIRE

ELECTRICITÉ - CLIMATISATION
ARROSAGE - ADOUCISSEURS



VIESSMANN

atlantic



159, route de Monteux - 84210 PERNES-LES-FONTAINES

06 89 62 24 57

entreprise-testud-fabrice@orange.fr



Maçonnerie - Rénovation

Tel : 04 90 66 09 98

Luc : 06 21 69 73 04

Bruno : 06 22 28 28 42

48 impasse du tinel
84210 Saint-Didier

abm.luc1@gmail.com | bon.loic@orange.fr



**AMBULANCES
DE LA NESQUE**
04 90 29 66 25

Valérie et
Thierry ZUNINO

700 petite route
de Carpentras
84210 PERNES-
LES-FONTAINES

MIMI RETOUCH'



RÉPARATIONS, RETOUCHES
TEXTILES ET CUIRS

108 IMPASSE DES CYSTES . SAINT DIDIER

Tél.: 04.88.50.11.98 Port.: 07.63.33.45.12

SILVAIN
Une histoire de saveurs

4 place neuve,
Saint-Didier

04.90.66.09.57

www.naugats-silvain.fr



Naugaterie . Salon de Thé .

FRANÇOISE NAVARD

UNE VIE À L'ÉCOUTE DE L'AUTRE

« Je suis née au bord de la Loire, face au château de Chaumont, je garde en mémoire cette lumière particulière, l'écoulement du long fleuve, ses châteaux merveilleux... Mais à quelques kilomètres, dans les terres, l'existence peut être rude et l'accent bourru. Six mois avant ma naissance, mon père a été tué dans les combats de la résistance. Ma mère, fille d'agriculteurs, refuse de s'effondrer. Elle prend la gérance d'une Maison de la Presse au cœur du village. Très tôt, mon grand frère et moi apprendrons à tenir le magasin et à accueillir les clients.

Dans les années 60, je descends le fleuve jusqu'à Tours pour étudier la psychologie, j'ouvre grand mon cerveau, mes yeux et mes oreilles... 1968, grand remue-ménage : je découvre comme stagiaire la clinique de La Borde, un lieu expérimental innovant fondé par Jean Oury et toute son équipe. Pour eux, les souffrances psychiques ne sont pas que des affaires individuelles, elles ont aussi des aspects familiaux, sociaux, économiques, politiques.

En 1970, je suis au Havre, d'abord responsable d'un établissement pour « enfants inadaptés » puis « psy » employée de la Ville. Nous menons des actions pour « sortir » ces enfants de leur enfermement, qu'ils accèdent à l'école, à la piscine, qu'ils voient la mer. Je m'engage aussi au MLF, militante déjà sensible à la cause des femmes. Puis en 1975 ma vie familiale m'entraîne à Genève où je vis alors de riches expériences collectives : création d'une crèche parentale, d'un Centre Femmes, d'un marché bio, d'un habitat participatif.

En 1980, j'arrive à Carpentras. Après deux années d'enquête sérieuse portant sur les besoins auprès des services sociaux,

Nombre d'entre vous connaissent sans doute Françoise Navard, installée à Saint-Didier depuis 35 ans. Très engagée pour la justice sociale et pour les plus démunis, cette femme volontaire et déterminée n'est pas du genre à étaler ses actions au grand jour. Elle est pourtant notamment à l'origine de Rhés0, une association qui accompagne chaque année environ 2 500 personnes en situation d'isolement ou de fragilité sociale. Pour son engagement qui mérite d'être mis en lumière, nous sommes allés à sa rencontre.



je crée avec Mireille Laurent l'association Solidarités Femmes. Soutenues par le ministère des Affaires sociales, lauréates d'un prix de la Région PACA, nous créons tout d'abord un centre d'hébergement et de réinsertion sociale pour des femmes victimes de violences conjugales essentiellement. Au départ il n'y a que 10 places dans ce centre mais très vite la structure grossit jusqu'en 2008, date à laquelle nous décidons de fusionner avec deux autres associations situées à Orange et à Carpentras afin de créer une seule structure **Rhés0**. Actuellement, Rhés0 compte plus de 50 salariés et vient d'inaugurer le 31 janvier dernier un local de plus de 3 500 m² à Carpentras. Rhés0 propose un hébergement d'urgence, des appartements thérapeutiques, des suivis et des parcours de réinsertion. Le financement vient princi-

palement de l'État mais il est insuffisant, tant les besoins, la précarité et les décrochages se multiplient.

Tout au long de ma carrière, j'ai été confrontée à des situations humaines dramatiques, extrêmement difficiles. À chaque fois, j'ai pu mobiliser des énergies pour trouver les réponses. Quelle que soit la situation, il faut toujours y croire et ne jamais baisser les bras.

« Chacun de nous est unique et important, tous les humains méritent notre attention » dit Cinthya Fleury. Cette attention me paraît essentielle pour faire face aux bouleversements en cours. Justice sociale et justesse dans nos comportements, nos cœurs et nos pensées, voilà deux plans qui interagissent pour bien vivre notre voyage sur terre et enrichir notre commune humanité.

Toujours sur la même voie, je pratique l'accompagnement individuel (pour se connaître, repérer ses freins, guérir des souffrances anciennes, élargir ses capacités, son pouvoir d'agir, de s'exprimer, de se relier). J'ai aussi créé *Les journées d'accords*, un organisme de formation à destination des professionnels de la relation d'aide et de toute personne intéressée.

Je suis une privilégiée car je continue d'exercer un métier que j'aime, au cœur des sciences sociales et des relations humaines. Il m'a demandé de me former tout au long de ma vie et de m'engager pour aider l'autre à retrouver de l'élan, du sens, sa dignité.

Pour conclure ce portrait, j'ai envie de reprendre les trois mots donnés par Edgar Morin, du haut de ses 98 ans, pour faire face aux énormes ébranlements de notre époque : " **résister, s'engager, aimer !** " ».